



Conditions générales de location de vêtements et accessoires

Liste des articles

La liste des articles est établie conjointement entre la boutique « Griffé Chic » et « **le/la client(e)** » au moment de l'essayage. Une fois le contrat établi, la liste des articles loués ne peut être modifiée.

Période et durée de location

La période de location comprend la journée d'utilisation des articles et au minimum 1 journée avant cette date pour le retrait et 1 journée après cette date pour le retour de la tenue.

La période de location ne peut être modifiée après signature du contrat :

- pour le début de location, les articles ne peuvent être retirés avant la date prévue
- pour le retour d'un article, dès qu'un retard est constaté, des pénalités sont appliquées. Elles sont calculées en multipliant le tarif de location de l'article par le nombre de jours écoulés après la date prévue dans le contrat pour le retour de l'article à la boutique « Griffé Chic ». Pour exemple, un retard de 2 jours pour un article loué à 15 euros entraîne une pénalité de 15 euros x 2 jours = 30 euros.

Montant de location

Le montant global de location est calculé pour l'intégralité de la période de location quelle que soit la durée d'utilisation des articles. Il est à régler par carte bancaire ou en espèces par « **le/la client(e)** » au moment de la signature du contrat.

La signature du contrat engage les deux parties mais la réservation des articles pour la période définie n'est entérinée qu'avec le versement du montant de la location. En l'absence de ce versement, les articles ne sont pas mis de côté par la boutique « Griffé Chic » pour « **le/la client(e)** » et peuvent être loués aux mêmes dates à d'autres personnes. Dans ces conditions, « **le/la client(e)** » ne peut exiger ni une compensation, ni un dédommagement, ni le remplacement par un autre article en location.

En cas d'annulation de la réservation par « **le/la cliente** », le montant de la location qu'il/elle a versé reste acquis en totalité à la boutique « Griffé Chic ». En cas d'impossibilité de mettre à disposition de « **le/la cliente** », aux dates prévues, un ou plusieurs des articles réservés, notamment en cas de détérioration de l'article par un client précédent, en cas de vol ou suite à un sinistre, la boutique « Griffé Chic » s'engage à faire le maximum pour le remplacer par un article aussi proche que possible et dans les meilleures conditions. Si aucune solution de remplacement ne peut être trouvée, la boutique « Griffé Chic » rembourse le montant de location versé lors de la réservation.

Griffé Chic - 1 rue des Artisans - 35260 Cancale
0616433697 / cancale@griffechic.fr

Utilisation des articles

Les articles sont loués pour un usage normal dans le cadre d'une cérémonie. L'entretien est assuré par la boutique « Griffé Chic » ou un de ses prestataires.

Toute intervention à l'initiative de « **le/la cliente** » est proscrite notamment :

- sur les vêtements : détachage, lavage, repassage, couture, collage, etc.
- sur les bijoux : réparation, modification, nettoyage, etc.
- sur les articles en plumes et coiffures : lavage, modification, réparation, etc.

Dépôt de garantie

Un état des articles est établi au moment du retrait des articles en début de location et au moment de leur retour à la fin de la période de location.

Un dépôt de garantie est exigé. Il est à régler en espèces, par chèque bancaire ou postal par « **le/la cliente** » au moment du retrait des articles en début de période de location.

La personne procédant au retrait des articles en début de location et au retour des articles en fin de location est obligatoirement celle qui les a réservés et qui a signé le contrat de location. En cas de versement du dépôt de garantie par chèque, il lui est demandé une pièce d'identité avec photographie récente qui est photocopiée et ajoutée à son dossier. Le ou les chèques de dépôt de garantie portent obligatoirement son nom et son prénom, et ne peuvent être restitués à un tiers. Dans le cas où cette procédure ne serait pas strictement respectée, la boutique « Griffé Chic » se réserve le droit de ne pas fournir les articles loués sans qu'aucun dédommagement ne puisse être exigé de la part de « **le/la cliente** ».

Le dépôt de garantie n'est pas encaissé au moment de la location. Au retour en bon état des articles à la date prévue, il est restitué à la fin de la période de location ou au plus tard dans les 5 jours.

En cas de détérioration constatée ou de non-restitution des articles loués, le dépôt de garantie est encaissé. Il peut être intégralement ou partiellement conservé par la boutique « Griffé Chic » en fonction des frais de remise en état ou de remplacement au plus proche de l'identique. Il appartient à la boutique « Griffé Chic » de déterminer la nature des opérations à engager pour la remise en état (nettoyage approfondi, détachage, réparation, remplacement de pièces, etc.) et d'en déterminer le montant à déduire du dépôt de garantie. Le montant du dépôt de garantie diminué de la retenue est restitué à « **le/la cliente** » par chèque dans un délai de 5 jours après le retour des articles. En cas de retenue partielle ou totale du dépôt de garantie, une notice explicative est établie par écrit et remise à « **le/la cliente** ».

En cas de restitution d'un article avec un retard entraînant des pénalités, le dépôt de garantie est encaissé. Son montant diminué des pénalités de retard est restitué à « **le/la client(e)** », avec une notice explicative établie par écrit, dans un délai de 5 jours après la restitution de l'article à la boutique « Griffé Chic ».

Litige

En cas de litige, avant toute autre démarche, les parties s'engagent à négocier à l'amiable une solution.